

HISTORIQUE DU CANICROSS en France

*par Yvon Lasbleiz
juin 2004*

*Introduction par
Pablo Cassina*

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	2
2.	HISTORIQUE DU CANICROSS EN FRANCE	3
2.1.	Préambule d'Yvon Lasbleiz	3
2.2.	Situation actuelle: les enjeux	3
2.3.	La demande ministérielle	3
2.3.1.	Proposition de création d'une commission autonome	3
2.4.	Les dates importantes	4
3.	CANI-CROSS ET CANI-VTT	5

1. Introduction



Yvon Lasbleiz, s'est proposé de rechercher dans les archives et de contacter les acteurs du cani-cross en France afin de proposer un état des lieux de la situation en France, le plus objectivement possible. Cette discipline est en train de se normaliser, de s'affilier et de trouver son vrai statut. Mais ce processus, Inévitable, n'est pas à l'image de ce qui se passe sur le terrain.

Dans les comités d'associations et dans les délégations les gens s'activent et les coups tordus ne sont pas rares. Les enjeux semblent de taille à en juger la virulence de certains échanges de courrier et aux difficultés de dialogue.

Le forum du site canicross.com témoigne souvent de prises de positions, parfois épiques.

Pensez seulement : en cette année 2004 deux championnats d'Europe sont proposés ! Cela en dit long sur la volonté de collaboration entre les instances dirigeantes de ce sport... .

L'historique devrait vous permettre de comprendre ces défauts de jeunesse, jeunesse relative, puisqu'elle remonte tout de même jusqu'en 1978.

Alors, peut-être on comprendra mieux ce qui se passe et qu'on arrivera à s'entendre pour tirer tous vers un même et seul objectif : la défense de notre sport et de nos sportifs (chiens et humains), tel est le but de cet historique.

2. Historique du canicross en France

2.1. Préambule d'Yvon Lasbleiz

Je ne n'ai pas de responsabilité fédérale, je suis un tout simplement un passionné comme l'ensemble des personnes pratiquant un sport faisant appel à la complicité de la gente canine, connaissant un petit peu les tenants et les aboutissants, et n'ayant d'intérêt que celui de la pérennité, je me lance

2.2. Situation actuelle: les enjeux

Les discussions non constructives sont lassantes, comme dit Manue (Merci Manue), il faut que cela cesse. En tout état de cause il serait souhaitable que chacun prenne quelques instants d'analyse, de recul et s'interroge sur le devenir de notre sport et puisse réagir en connaissance de cause et non sur le coup de l'émotion et selon ses affinités (très difficile, j'en conviens).

Actuellement il existe un enjeu terrible que peut-être beaucoup d'entre vous ignorent et comme personne n'en fait état et bien moi je vous amène des billes.

En clair et en faisant court: Monsieur Lamour, Ministre des Sports a demandé à l'ensemble des fédérations s'occupant d'un même sport de se réunifier (par exemple CAF et FFME et très proche de nous la FFST et la FFPTC, cette dernière n'acceptant que les 4 races de chiens nordiques à papier).

Ces deux fédérations possèdent l'une une délégation ministérielle, l'autre un agrément ministériel ce qui leur donnent des droits (droit aux titres de champion de France et à l'appellation équipe de France pour la fédération délégataire, par exemple).

Mais cela leur donne aussi des devoirs (règlements et statuts en adéquation avec les directives ministérielles, gestion des brevets professionnelles, de la formation, obligation d'élaborer un règlement anti-dopage), beaucoup moins de contraintes pour une fédération agréée.

En échange de ces contraintes la FFST a touché pour la première fois en 2004 une subvention, mais pas gérer comme bon leur semble mais selon une convention définie en accord avec l'autorité de tutelle. La FAC officiellement n'est qu'une association, non reconnue au niveau du Ministère des Sports, mais très active.

2.3. La demande ministérielle

La fameuse demande ministérielle, est toute simple:

« Vous vous assemblez sinon plus de délégation pour l'une (plus de subventions, de délivrance de titres....), voir même plus d'agrément (pour aucune des deux) et ce d'ici la fin de l'année 2004. »

D'où une réunion en 2003 avec le Président de la **FFST**, celui de la **FAC**, et le **CROCC**.

2.3.1. Proposition de création d'une commission autonome

Une réunion où la FAC propose à la FFST d'être autonome, conditions acceptées verbalement, une "commission" canicross/vtt, autonome en gestion de son activité et avec ses finances

propres (versement du montant des licences 1 chien, déduction faite des frais fédéraux de fonctionnement).

La FFST reconnaît implicitement les compétences de la FAC en matière d'organisation et gestion du canicross. Réunion qui, pourtant, officiellement n'a pas lieu d'être puisque la FAC n'est pas concernée en dehors du fait qu'elle rassemble des personnes (nombreuses) pratiquant une activité incluse dans les disciplines pour lesquelles la FFST est délégataire..

Un mois plus tard, **rencontre FFST-FFPTC**, rencontre cordiale des deux comités à Paris le 4 octobre 2003, bonne base de dialogue, ... là c'était impératif. Ca suit son cours.

Aujourd'hui si l'affaire est engagée entre les fédérations reconnues (encore que rien ne soit gagné, voir le clash entre la **FFME** et le **CAF** pourtant autrement pressées par le ministère), pour diverses raisons la FAC est l'épine dans le talon.

Se rajoute l'historique.... Vous comprendrez d'autant mieux l'ambiance.

2.4. Les dates importantes

1978	A l'inverse de ce que l'on peut imaginer, l'attelage des chiens à des fins de compétition est relativement récent en France puisque le 1er essai eut lieu en 1978, sur neige bien sûr.
1979	Forts de cette première, quelques précurseurs créaient le CPTC et qui n'est qu'un club en juillet 1979 à Paris.
1980	Chamrousse (Isère) accueille une épreuve digne de ce nom en mars 1980.
1983	Apparition de l' ESDRA (français, suisses, allemands, danois, suédois, et norvégiens) et avec elle s'organise le premier championnat d'Europe sur neige en Suisse en 1983. Cette structure, si elle crée aujourd'hui le premier championnat sur terre (sujet de polémiques), a vu en son sein une opposition régulière et farouche à ce type d'épreuves.
1984	En France fort d'une pratique de plus en plus importante, le Ministère de la Jeunesse et des Sports reconnaît la discipline par un agrément et le club CPTC se transforme en fédération (FFPTC). Dans la foulée naissent plusieurs clubs.
1985	Naissance de l' IFSS (qui organise les 2 premiers Championnats du Monde sur terre). L'IFSS est issue de l'ISDRA et de l'ESDRA, fédération internationale, et elle développe les sports de traine, sans distinction de races de chiens.
1986	En cette année, lors des Championnats d'Europe (en France), apparurent des chiens n'ayant visiblement pas le standard "nordique": émoi général, l'ESDRA décide d'admettre tous les chiens quelque soit leur origine. Mais si dans un premier temps les membres de la FFPTC se rallient à cette décision, cette fin d'année voit un revirement de cette position. Fort de cette donne, la plupart des dirigeants présentent leur démission, ce qui donne naissance à 2 structures différentes: la FFTP (fédération ouverte) et la FFTP (fédération fermée). La FFTP quittera l'ESDRA puisque n'étant pas en phase avec cette dernière.
1988	1988 de nombreuses fédérations "fermées" créent à leur tour une fédération internationale (FISTC) et pour compliquer un peu la chose, certaines nations fondent la WSA, où seules les races nordiques y sont admises.
1994	La FFTP obtient son agrément.
1996	Naissance de la FFST (Fédération Française des Sports de Traine)
1997	La délégation est accordée à la FFST par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

3. Cani-cross et Cani-VTT

Et bien l'historique du canicross et du 4PAT'CROSS sont très intimement liés, car si les fédérations "officielles" récupèrent aujourd'hui ce sport à travers leur agrément ou leur délégation, sa naissance et son développement ne doivent rien à leur implication.

1982	En effet en 1982 ou 84 : un canicross se déroule sur Paris, organisé par le syndicat des véto.
1986	Organisation du canicross de St Pierre d'Allevard (merci Mimi) et Marignane
1988	Organisation du premier canicross 4PAT à l'école véto de Lyon par Gilles Pernoud
1989	Naissance du sport canicross grâce à la création du premier challenge 4PAT (Lyon, plus St. Pierre d'Allevard, Mrignane et Callian) et les premiers règlements (toujours par Gilles) interdisent de courir devant son chien: respect de l'animal, parcours adaptés / première finale à St. Pierre d'Allevard. Le plus ancien sportif connu à ce jour est Jean Luc PAYRE (et toujours en activité le bougre), investi dès Marignane dans le sport, suivi d'Yvon Lasbleiz. A noter qu'un certain Thierry Lefebvre a contribué à faire découvrir les spécificités du chien de sport.
1991	Première sortie de la gamme de matériel spécifique à l'époque. VETORACING En collaboration avec Gens de la Montagne, pour la petite histoire, les premiers canicrosses couraient avec leur chiens tenus en laisse à la main (dur, dur). Entre 1991 et 1994 : le sport se développe et en 94 avec une vingtaine de courses débutent les premières séries de grandes finales 4PAT à Aix-les-Bains. (3 ans de suite, puis Sassenage, Lyon).
1994	A partir de 1994 : des inconnus dans le monde du canicross créent la FFCC dans la plus grande discrétion. Le président élu, Georges Plas , a pour vice-président Jean Luc Payre.
1996	2 ans plus tard, c'est le clash. Il faut dire qu'à nouveau c'étaient des mushers hors neige qui voulaient de nouveau gérer un sport qui n'a pas grand chose à voir avec le trait type musher. Jean Luc Payre quitte cette structure pour créer la FAC (Fédération Athlétique Canine). A partir de 1996 , les passages du 4PAT'CROSS à Valloire montent en notoriété et c'est le début de la naissance d'une idée : le 4PAT'CROSS DES MONTAGNES qui s'affirme en 2000 avec un premier long week-end.
1999	JL Bertinchamps en Belgique organise le premier Eurocanicross
2000	G. Pernoud organize le 2e Eurocanicross à Lyon . G. Pernoud fait un rapide passage à la FFST qui reprend sous son aile la FFCC, mais de guéguerre lassante et surtout face à un immobilisme rageant, il démissionne très vite

A ne point douter Gilles Pernoud est à l'origine des **bases du canicross en France** suivi en ça par toutes les structures qu'elles soient hexagonales ou étrangères.

Je voudrais à ce titre lui rendre hommage.

Merci Gilles !

Yvon Lasbleiz
Juin 2004

Sources: Gilles Pernoud, Jean Luc Payre et site internet FFST.